

**PROJET DE DIVERSIFICATION**  
production de lavandin en bio

**SCEA DE L'ORMELLE**

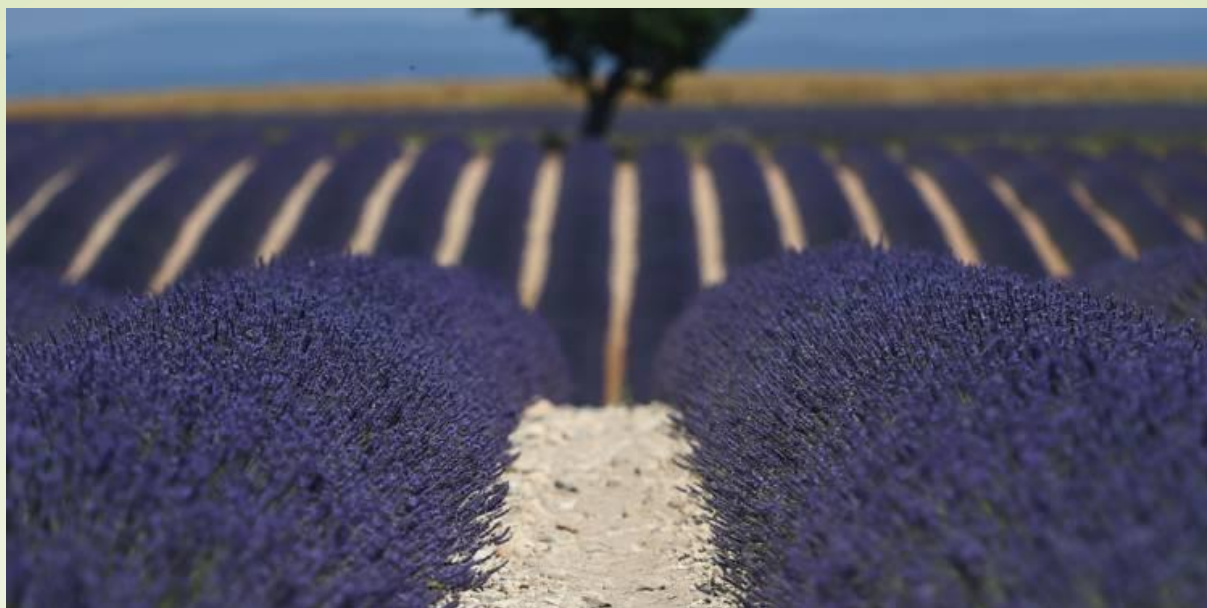
Gérant: Philippe Merigot



# Le contexte

- ▶ La lavande défie la morosité dans le paysage agricole. En France, ses surfaces ont augmenté de 47% en l'espace de dix ans. Un chiffre qui recouvre, certes, la célèbre plante (5120 hectares) mais aussi le moins connu lavandin Avec ses 20 500 ha, cet hybride, issu du croisement de la lavande fine et de la lavande aspic, s'arroe la majeure part du gâteau. Un déséquilibre qui n'est pas le fruit du hasard : là où 1 ha de lavande fine produit environ 15 kg d'huiles essentielles, 1 ha de lavandin en produit près de 100 kg.
- ▶ Des cultures qui dépérissent
- ▶ Ces données a priori réjouissantes cachent la montée en puissance ininterrompue de la Bulgarie, dont la production n'a cessé de grimper depuis 2008 et qui est devenue le leader mondial de la lavande il y a quatre ans. Une situation notamment liée au dépérissement, depuis 2000, des lavandes et lavandins. Le phytoplasme du stolbur se répand par le biais d'un insecte, la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*.
- ▶ Les différentes parties des végétaux sont progressivement atrophiées. Jusqu'à la moitié des rendements peuvent être affectés en première année pour les plants porteurs. Des étapes de certification ont été mises en place dans la filière lavande, qui occasionnent jusqu'à deux ans d'attente avant de pouvoir effectuer de nouvelles plantations.
- ▶ Le Sud-Est conserve son leadership en France
- ▶ Les professionnels cherchent donc des moyens de limiter les dégâts. *"La Chine en importe beaucoup pour fabriquer des huiles ! Antiparasitaire, antispasmodique, antiseptique et utile à la protection des plantes, il possède de nombreuses qualités"*, a rappelé Céline Weber, responsable tourisme et pédagogie au Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales et aromatiques, à l'occasion du Salon international de l'agriculture. L'huile de lavandin – n'en déplaît pas aux professionnels du marketing – est fréquemment utilisée dans les lessives.
- ▶ La filière, composée de 2 000 producteurs et de 120 distilleries, étend malgré tout son emprise. Les Alpes de Hautes-Provence, la Drôme, le Vaucluse et l'Ardèche concentrent la majorité des surfaces (24 452 ha en 2017). Le bassin parisien et le Quercy (Lot, Tarn-et-Garonne) commencent à intensifier leur production. De nouvelles zones de production qui devront toutefois faire appel au Service officiel de contrôle et de certification des semences et plants du Sud-Est, seule région habilitée à certifier la lavande et le lavandin.

## La lavande, "or bleu" de Provence, connaît un essor spectaculaire mais fragile



La lavande, qui fait la fierté de la Provence, connaît depuis de longues années une croissance colossale, mais ses champs et par ricochet son essor, sont fragilisés par une bactérie.

En France, la culture de la lavande "a connu une augmentation des surfaces de 47% en dix ans", souligne Philippe Roux, directeur régional du Gnis (interprofession des semences) Sud-Est, présent au 56e Salon de l'agriculture.

La précieuse huile essentielle issue des célèbres champs de fleurs mauves "a vu sa demande exploser ces dernières années", confirme-t-il.

Conséquence, une forte augmentation du cours mondial, "principalement du fait de la demande de cosmétiques et de produits naturels au détriment des huiles de synthèse", ajoute M. Roux, qui évoque également l'utilisation de la lavande dans... la protection des plantes.

Car les bienfaits de la lavande sont multiples, selon Céline Weber, responsable tourisme et pédagogie au Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales et aromatiques (CNPMAI).

"C'est une plante qu'on utilise depuis la nuit des temps. Les Romains s'en servaient pour parfumer les thermes et le linge", dit Mme Weber qui n'a de cesse de détailler les usages de cette belle des champs, de l'Antiquité, donc, au XXe siècle, avec le développement de l'aromathérapie, en passant par son usage contre la peste au Moyen-Age.

- De nouveaux bassins de production -

La demande très forte a même donné lieu à l'émergence de nouveaux bassins de production, dans le Sud-Ouest, principalement dans le Quercy, et jusqu'en région parisienne.

Cependant les surfaces n'y excèdent pas quelques hectares et la majeure partie des cultures restent concentrées dans le Sud-est, en premier lieu sur le plateau de Valensole, dans les Alpes de Haute-Provence, et dans les départements voisins de la Drôme, du Vaucluse et de l'Ardèche, principalement.

En tout, ce sont 25.000 hectares de lavande "vraie" et de lavandin (variété hybride de lavande "vraie" et de lavande aspic, plus productive et résistante aux maladies) qui font vivre 2.000 producteurs.

"Malheureusement, il y a de petits insectes qui lui veulent du mal", ajoute Philippe Roux.

En cause : de petites mouches aux yeux rouges, appelées cicadelles, qui transmettent une bactérie qui empêche la sève de monter dans la plante.

"Depuis le début des années 2000, le dépérissement limite l'expansion et la longévité des cultures", déplore M. Roux.

Les planteurs demandent donc des plants sains: "La filière a mis en place une certification pour garantir la qualité des plants sains", afin de maintenir la culture qui représente, outre ses paysans, quelque 20.000 emplois induits, indique M. Roux.

<https://www.capital.fr/economie-politique/la-lavande-or-bleu-de-provence-connaît-un-essor-spectaculaire-mais-fragile-1329570>



Le groupe coopératif Scael se lance, pour la première fois, dans la culture du lavandin. Privilégiant le développement de filières locales basées sur la garantie d'une demande et un revenu sécurisé, la coopérative a réuni une cinquantaine d'agriculteurs locaux sur une superficie de 500 hectares pour se lancer dans la culture de l'or mauve du sud de la France. Voyage dans un champ expérimental à Loigny-la-Bataille.

Après une domination sans partage, depuis des siècles, de la couleur jaune du colza dans les immenses champs de la Beauce, l'Eure-et-Loir s'engage à lui ajouter la couleur mauve du lavandin. Après l'unique expérience d'un agriculteur dans le sud du département, c'est la Société coopérative agricole d'Eure-et-Loir (Scael) qui s'est lancée dans ce projet novateur et signe de diversification maîtrisée.

#### ► **Projet né d'un besoin**

« C'est un projet qui est né du besoin d'une société dans le sud de la France qui voyait le marché du lavandin exploser avec une croissance de +20 % alors que les surfaces dans le sud de la France peinaient à suivre cette croissance. Des difficultés dues à la présence d'une maladie bactérienne, le phytoplasme de stolbur, qui empêche les parcelles de tenir les plans sur huit à dix ans, le temps d'une vie d'une parcelle de lavandin », confie Elise Grison, responsable développement filières au sein de la coopérative chartraine.

Face à cette problématique d'un marché en forte croissance et d'un territoire historique incapable de suivre cette évolution, Les responsables de la Scael se sont posé la question de voir si les terres de Beauce pouvaient recevoir ou pas cette nouvelle culture.

#### ► **Les terres du sud de la France souffrent d'une maladie bactérienne**

« Nous avons d'abord regardé la faisabilité du projet du point de vue agronomique. Ensuite, il fallait étudier la possibilité des rendements suffisants pour que le projet ait un intérêt économique pour l'agriculteur. En l'occurrence, nous avons découvert que nous pourrions avoir des rendements intéressants capables d'assurer des revenus corrects pour l'agriculteur participant au projet. »

La Scael a ainsi fédéré un certain nombre de ses adhérents et agriculteurs euréliens pour entamer, dès le début de la campagne actuelle, une expérimentation à grande échelle et étudier les possibilités de réalisation de ce projet novateur. « Cela nous a permis de voir les deux formes de plantations : la première avec des racines nues en hiver ou en minimottes au printemps développée sous serre. A priori, nous allons partir sur les racines nues parce qu'elles sont rustiques et plus faciles à planter. Pour cette première expérimentation à Loigny-la-Bataille, nous avons testé les minimottes avec plantation en avril 2019 », ajoute la spécialiste eurélienne. La finalité est de réunir une cinquantaine d'agriculteurs sur 500 hectares.

## ► Possibilité d'agrotourisme

Content de cette première expérimentation, Jean-Sébastien Loyer, directeur général de la Scael, se projette sur du long terme : « Nous sommes dans une logique de filière sécurisée dans le temps avec un prix stable et pérenne sur le long terme pour nos agriculteurs. L'industriel s'est engagé à ce que les prix payés aux agriculteurs locaux restent stables sur huit ans quel que soit le prix de l'huile de lavandin sur le marché. En outre, le lavandin va se mettre sur des terres qui faisaient habituellement l'objet d'irrigation. La baisse d'utilisation de l'eau vient s'ajouter aux économies réalisées par le professionnel. Tout cela vient encourager les techniques de diversification que pratiquent les agriculteurs sur leurs terres. Enfin, le lavandin en Eure-et-Loir fait penser aux terres du sud de la France, ce qui pourrait ouvrir une nouvelle voie d'agrotourisme pour les habitants de notre territoire. » La récolte a débuté au cours de ce mois de juillet.

Jean-Sébastien Loyer insiste sur la volonté de sa coopérative de poursuivre sa politique de diversification en apportant plus de filières agricoles ou agroalimentaires au territoire.

« Nous visons à développer de nouvelles filières dans l'agriculture durable sur le territoire de la coopérative. Ainsi, outre le lavandin, nous venons d'être certifiés pour une nouvelle filière de colza dite "à faible émission de gaz à effet de serre" qui s'ajoute aux productions lancées ces derniers mois par notre coopérative, parmi lesquelles la cameline et le bio. Nous voulons apporter de la valeur ajoutée mais également de la résilience. Nous devons toujours répondre à une demande en créant une filière et non l'inverse. La production du lavandin devra être transformée également localement dans une distillerie à bâtir, avec des partenaires, dans le secteur d'Orgères-en-Beauce. »

**Ahmed Taghza**

[https://www.lechorepublicain.fr/loigny-la-bataille-28140/actualites/premiere-moisson-de-lavandin-pour-la-societe-cooperative-agricole-d-eure-et-loir-a-loigny-la-bataille\\_13815918/#refresh](https://www.lechorepublicain.fr/loigny-la-bataille-28140/actualites/premiere-moisson-de-lavandin-pour-la-societe-cooperative-agricole-d-eure-et-loir-a-loigny-la-bataille_13815918/#refresh)

# Projet d'implantation

Déjà inscrit dans des projets de diversification, la SCEA de l'Ormelle exploite une ferme de 75 ha sur la commune de Maron (Indre).

A coté d'un verger de 35 ha de noisetiers, elle envisage la mise en place d'un parc photovoltaïque de 40ha, dans lequel elle envisage d'y implanter une culture de lavandin.



- Les rangs de lavande seront plantés entre chaque rangée de panneaux photovoltaïques. L'inter-rang entre les panneaux est de 2,75 m.
- Une culture traditionnelle affiche une densité de 12000 pieds/ha. Les inter-rangs sont de 1,50 m à 1,80 m.
- Par conséquent, cette implantation permettra d'avoir un équivalent pleine-culture de 30% de surface plantée en considérant qu'une culture normale se plante avec des inter-rang de 1,60m.
- Cette densité de plantation est donc un équivalent pleine-culture de 12ha sur la parcelle de 36ha utilisables.



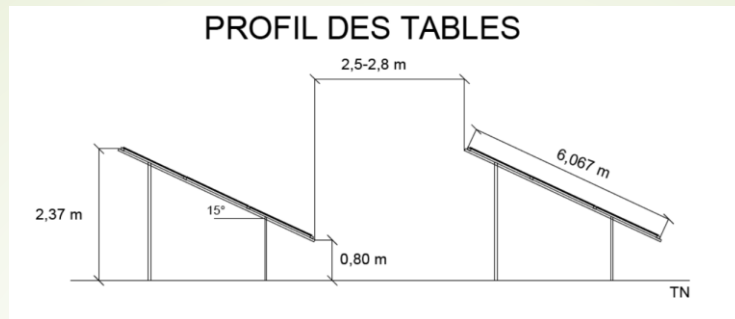


# Les données culturelles

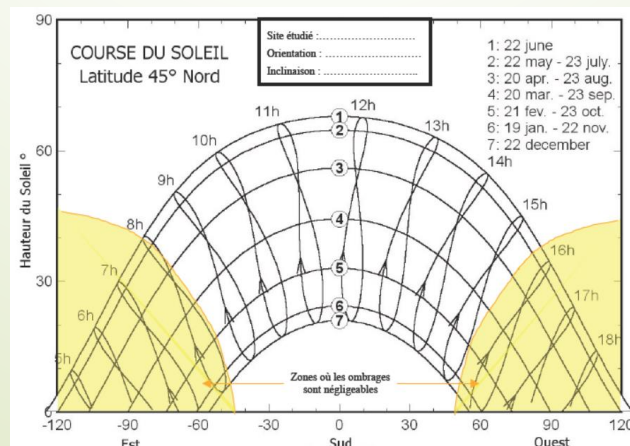
- La culture de lavandin est propice à des sols drainants et n'exige aucun apport d'eau. De plus, elle est mécanisable.
- La distance des allées entre deux rangées de panneaux photovoltaïque (2,75m) est idéale pour envisager le passage d'engin agricole standard.
- Cette culture offre la première récolte dès la deuxième année (30% d'une récolte normale), 80 % la troisième année et 100% de la quatrième à la huitième année.
- Compte tenu de la climatologie et de l'altitude, une seule plante est envisageable : le lavandin.
- La parcelle sélectionnée pour implanter cette culture de lavandin n'est pas cultivée depuis plus de dix ans. Cette absence de travail et d'intran, nous permet d'envisager immédiatement une production biologique sans avoir à observer une période de reconversion.
- La culture de lavandin est établie pour une période de 8 ans. Pour limiter le risque et nous permettre un perfectionnement en technique culturale et adaptation des outils, nous procéderons par des périodes de plantations par quart tous les deux ans. La première plantation occupera elle une surface totale de 2,0 ha (surface totale).
- L'observation des rendements, de la demande du marché et l'adaptabilité des plantes aux cultures aromatiques, nous permettra d'ajuster nos plantations régulièrement et d'envisager des cultures sous contrat avec des industriels.

# La compatibilité avec la centrale photovoltaïque au sol

- L'espace libre entre les rangées de panneaux est de 2m75
- Les panneaux sont installés sur des structures dont le point haut est situé à 2m37 et le point bas à 0,8m avec une inclinaison de 15°



- Les panneaux sont disposés avec un espace de 2 cm entre eux
- Il y a donc un ensoleillement diffus en dessous des panneaux photovoltaïques et un ensoleillement direct important entre les rangées de panneaux du printemps à l'automne. De plus, l'eau continue de s'écouler au sol sans changement important
- Les structures de panneaux photovoltaïques protègent du vent et du froid les cultures inter-rangées
- Les calculs trigonométriques montrent qu'un ensoleillement maximal est garanti jusqu'à 1m environ du bord de la rangée de panneaux (hauteur du soleil > 20° suffisante) et un ensoleillement important jusqu'à 2m du bord du panneaux (hauteur du soleil > 55°)



- Un taux d'ensoleillement suffisant est donc garanti

# CALENDRIER CULTURAL

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Préparation du sol				■					■	■		
Bouturage			■	■	■					■	■	■
Plantation/Semis				■	■					■	■	■
Fertilisation :												
Semis engrais vert							■			■		
Epannage										■		
Fertilisation après chaque coupe					■	■	■	■	■			
Désherbage		■	■	■	■	■	■	■	■	■		
Récolte			■	■	■	■	■	■	■			
Transformation	■	■				■	■	■	■	■	■	■
Commercialisation	■	■	■						■	■	■	■

La culture de lavandin étant mécanisable. Tous les travaux excepté le bouturage sont effectués par des tracteurs et des outils spécialisés.

Le calendrier décalé avec celui de la culture de noisette nous permet d'envisager une optimisation du matériel et limitera les investissements de traction.

# L'investissement

- Le tableau ci-dessous présente les besoins en investissement matériel pour une culture de lavandin.

Matériel Production spécialisée		Coût	
		Occasion /Autoconstruit	Neuf
PRODUCTION	Tracteur (40 chevaux)	4 000	
	Tracteur (50 chevaux)		20 000
	Tracteur (85 chevaux)	16 000	
	Tracteur (125 chevaux) + bineuse, vibroculteur		80 000
	Planteuse	3 900	
	Bineuse	10-15 000	
	Récolteuse autochargeuse	15 000	
	Système GPS		20 000
	Semoir		10 000
	Vibroculteur	100	
	Récolteuse manuelle	3 000	
	Actisol		15 000

- LA SCEA DISPOSANT DÉJÀ DE DEUX TRACTEURS POURRA ALORS ENVISAGER UN INVESTISSEMENT LIMITÉ À :

▶ PLANTEUSE:	3 900
▶ BINEUSE	15 000
▶ RÉCOLTEUSE AUTOCHARGEUSE	15 000
▶ RÉCOLTEUSE	10 000
▶ ACTISOL	15 000
▶ SS TOTAL	58 900

- Les investissements en matériels de plantation, de récolte et de plantation seront réalisés la troisième année pour permettre la démarrage en accroissement de surface. Le matériel de plantation sera loué la première année. La Scea dispose déjà d'outils de binage, mais un semis couvre sol sera réalisé à la plantation pour éviter le développement des adventices.
- La SCEA est en contact avec Mr Moreau et Mr Devillières qui vont planter 15ha chacun de lavande en 2020/21 sur les communes de Diors et Levroux. Nous les rejoindrons en 2022/2023 avec un objectif de transformer. Une mutualisation des outils paraît envisageable.

# La compatibilité avec le label bio

- ▶ La réglementation bio n'interdit pas la mixité de culture bio et conventionnelle, cependant l'unité bio et non bio doivent être physiquement séparées
- ▶ Les cultures de noisettes et de lavandin seront distants de plus 15 m le long du verger perpendiculaire et 10 m le long du verger horizontal
- ▶ Une haie sera plantée le long de la clôture entre les deux cultures
- ▶ Il n'y aura pas de traitement des noisetiers lors de vents défavorables
- ▶ Ces terres n'étant pas cultivées depuis au moins trois ans, la conversion en bio est possible immédiatement

# Apiculture

- Plusieurs ruchers seront installés sur le site en bordure nord et ouest du projet
- Un espace de prairie naturelle (sans pesticides) dans la zone nord-ouest sera réservée au butinage des abeilles
- La proximité avec le bois de Mâron, le fourré identifié dans l'étude d'impact et l'éloignement avec les zones de cultures intensives fait de cet endroit un espace particulièrement intéressant pour les abeilles
- L'espace clôturé offert par la centrale photovoltaïque au sol permet une sécurité pour les ruches
- Deux apiculteurs sont intéressés:
  - Mr Fabioux sur La Chatre
  - Mr Baudat sur St Lactencin

# Conclusion

- L'analyse technique et économique de la culture de lavandin en cohabitation des panneaux photovoltaïques nous paraît favorable et sera mise en place
- Les bénéfices pour la SCEA sont importants en permettant de développer une nouvelle activité rémunératrice et en diversifiant son activité
- Les calendriers de culture entre la noisette et le lavandin sont complémentaires ce qui permettra une gestion optimale
- La SCEA de l'Ormelle et JPEE s'engage donc à développer le projet agricole de culture de lavandin sur le site du projet. Le phasage du projet agricole répond à un impératif économique et organisationnel cohérent
- Dans tous les cas, une activité agricole significative sera recherchée en complément de la production photovoltaïque sur la totalité du site. C'est là aussi un engagement pris par la SCEA de l'Ormelle et JPEE